

Les locaux privés de la Plantation des Arts faisant depuis 2012 l'objet d'une succession familiale mais également professionnelle, l'Ecole poursuit ses activités d'enseignement de la Danse Classique sous la direction de **Madame** Christine Karen **LEMORIN**, professeur indépendant dispensée du Diplôme d'État de Danse Classique pour expérience confirmée en matière d'enseignement par le Ministère de la culture (SIRET 444 886 493 00022 APE 8552Z Enseignement culture)

FINALISATION DE L'INSCRIPTION LE JOUR DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE : Afin de permettre aux familles d'équilibrer leur budget, le professeur vous offre plusieurs solutions de paiement au forfait

Le forfait trimestriel en 3 chèques déposés en Septembre remise de 10% (remboursement possible si l'élève arrête en cours d'année sachant que tout trimestre commencé est dû et que la décision d'arrêt devra être notifiée avant l'encaissement (Rentrée - 02/01 - 01/04)

Le forfait mensuel en 10 chèques déposés en Septembre remise de 5% (remboursement possible si l'élève arrête en cours d'année sachant que tout mois commencé est dû et que la décision d'arrêt devra être notifiée avant l'encaissement chaque premier jour ouvrable du mois.

Attention, le forfait fidélité ne sera pas applicable en cas de régularisation tardive, une fois le trimestre ou le mois commencé les règlements tardifs seront donc calculés sur la base hors forfait. De plus, remises forfaitaires réductions familles ou bourses ne sont pas cumulables. Les chèques sont à établir à l'ordre de Mme Lemorin

		<input type="radio"/> Famille <input type="radio"/> FAG <input type="radio"/> Bourse		Montant	Banque	N° chèque	Encaissement
<input type="checkbox"/>	DROIT D' INSCRIPTION			50 €			immédiat
		FORFAIT FIDELITE	DE	COURS	COLLECTIFS		
<input type="checkbox"/>	FORFAIT TRIMESTRIEL 3 chèques à la rentrée						1er Septembre
							2 Janvier
							1er Avril
<input type="checkbox"/>	FORFAIT MENSUEL 10 chèques remis à la rentrée						1er Septembre
							1er Octobre
							1er Novembre
							1er Décembre
							2 Janvier
							1er février
							1er Mars
							1er Avril
							1er Mai
							1er Juin
		HORS FORFAIT					
							Sept-Octobre
							Novembre
							Décembre
							Janvier
							Février
							Mars
							Avril
							Mai
							Juin
		COURS PARTICULIERS					
<input type="checkbox"/>	LE COURS			60 €			immédiat



LA PLANTATION DES ARTS
ECOLE DE DANSE CLASSIQUE
 Lot Stanis, 26 rue Camille Desflots
 97354 REMIRE MONTJOLY
 0694 433 773

PHOTO
récente
 et à coller ici
SVP!

FICHE D'INSCRIPTION 2018-2019

NOM.....**PRENOM**.....

DATE & LIEU DE NAISSANCE.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL 973.....**VILLE**.....

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE.....

DISCIPLINE	CLASSE (à remplir par le professeur après les examens annuels)	Volume Horaire
<input type="checkbox"/> EVEIL	4 ans révolus	<input type="checkbox"/> Baby Danse <input type="checkbox"/> 45 m / semaine
<input type="checkbox"/> DANSE CLASSIQUE :		
Cycle Initiation	<input type="checkbox"/> Moustiques <input type="checkbox"/> 1h / semaine	<input type="checkbox"/> 1h/semaine
	<input type="checkbox"/> Poussins <input type="checkbox"/> 1h/semaine	<input type="checkbox"/> 1h/semaine
	<input type="checkbox"/> Petits Rats <input type="checkbox"/> 1h/semaine	<input type="checkbox"/> 1h/semaine
	<input type="checkbox"/>	
Cycle Préparatoire	<input type="checkbox"/> Chrysalides <input type="checkbox"/> 1h45 / semaine	<input type="checkbox"/> 2h/semaine
	<input type="checkbox"/> Papillons <input type="checkbox"/> 2h/semaine	<input type="checkbox"/> 2h/semaine
	<input type="checkbox"/> Libellules <input type="checkbox"/> 2h puis 2h30 /semaine (2eme Trimestre)	
	<input type="checkbox"/> Ondines	
Cycle Élémentaire	<input type="checkbox"/> Sylphides <input type="checkbox"/> 2h30/semaine	<input type="checkbox"/> 2h30/semaine
	<input type="checkbox"/> Elfes <input type="checkbox"/> 3h/semaine	<input type="checkbox"/> 3 h/semaine
	<input type="checkbox"/> Muses	
	<input type="checkbox"/> Espoirs	
Cycle Secondaire	<input type="checkbox"/> Egéries <input type="checkbox"/> 3h30/semaine	

Mme**M**.....

Profession : **Profession :**

Domicile (0594)..... Domicile (0594).....

Dans la journée (préciser).....

Mobile (0694)..... (0694)

Mail (Ecrire en détaché pour plus de lisibilité svp)@.....



DOCUMENTS A JOINDRE A CETTE FICHE POUR COMPLETER L'INSCRIPTION

- Une photocopie de la pièce d'identité de l'élève.
- Une photo d'identité récente *(à coller S.V.P sur la présente fiche)*
- Un exemplaire du Règlement Intérieur de la Plantation des Arts signé par les parents
- Certificat médical de moins de 3 mois *(exigible en Septembre pour les Danseurs)*
- Attestation d'assurance responsabilité civile/extra-scolaire
- Un règlement de 50 € correspondant au montant du droit d'inscription annuel.

ⓘ Seul ce règlement NON REMBOURSABLE constituera une « réservation » effective de la place de l'élève à partir du 15.05.2018 (pour les élèves pré-inscrits) .

Cette place sera donc refusée à un autre élève en cas de classes surchargées mais sera considérée comme vacante après le 15 Septembre si l'élève majeur ou son représentant légal ne s'est pas encore manifesté(e) afin de valider l'inscription par le dépôt des pièces complémentaires manquantes et du dépôt des règlements de frais de cours.

Autorisation Parentale

Je soussigné(e).....

atteste que mon enfant.....

est assuré contre tout accident matériel ou corporel qu'il/elle risque de subir ou de provoquer (cf attestation d'assurance responsabilité civile/extra-scolaire) et que j'en reste responsable en dehors de la salle de cours

Je précise que les vaccinations de mon enfant sont à jour Il ne présente aucune contre-indication à la pratique de la Danse (cf. certificat médical)

En cas d'urgence, j'autorise Mme Lemorin, ou ses délégués responsables, à prendre toutes décisions concernant les soins ou l'hospitalisation de mon enfant :

.....

*lors de sa participation aux activités de la Plantation des Arts.
et m'engage à rembourser tous les frais éventuellement occasionnés..*

Précisions : (allergies, diabète, etc.)

Fait à Rémiré-Montjoly le.....

. Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé »

ACCEPTATION DU REGLEMENT

Je soussigné(e) Père/Mère de l'enfant

.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la Plantation des Arts où mon enfant est inscrit et m'engage à en respecter toutes les clauses.

Je garde un exemplaire de ce règlement en ma possession. .

Je précise que mon enfant mineur (rayez la mention inutile)

Doit impérativement m'attendre dans l'enceinte de la Plantation des Arts après ses activités sachant que l'école ne dispose pas d'un service de gardiennage et que je l'ai informé des dangers qu'il y a à m'attendre dans la rue.

Est autorisé à rentrer accompagné par après ses activités à la Plantation des Arts.

Est autorisé à se déplacer seul entre le domicile et la Plantation des Arts :

- À pied
- En vélo
- En mobylette ou en booster

Je m'engage à ce que mon enfant (mon ado toujours mineur) respecte la clause d'assiduité, qu'il soit présent aux évaluations, examens ou auditions mis en place par la Plantation des Arts et participe à toutes les répétitions prévues dans le cadre du(des) spectacle(s) au(x)quel(s) il assistera sauf empêchement grave que je justifierai par écrit.

Sachant que les élèves absents non excusés de façon récurrente, ou qui ne se présenteraient pas aux examens ou spectacles pourraient être considérés comme redoublants ou démissionnaires; j'ai pris note que toute absence devait faire l'objet d'une excuse écrite de ma part ou d'un certificat médical (notamment en cas de blessure en Danse pour un examen)

Je précise aussi que je suis d'accord pour que , si des photos ou vidéos de mon enfant ont été prises lors des cours ou d'autres manifestations, elles soient publiées sur les divers magazines, journaux ou autres qui éditent des articles sur l'école de Danse. En cas contraire, je fournis sous 48 h un document signé de ma main.